

# **BEAULIEU-LE GOIS-MAINE BERTRAND-LE PIN**

## **COMPTE-RENDU de la réunion du 24 mai 2018**

Nous remercions de leur présence les nombreux participants, ainsi que Monsieur Becker et Madame Fleury.

Absents et excusés : Monsieur le Maire et Monsieur Magrenon.

### **Travaux et actions réalisés**

- Pose d'un panneau interdit aux chiens à l'entrée du cimetière.
- Eclairage public Rue des Pervenches, rue des Capucines et une partie de la rue de la Source.
- Réfection de la rue des Myosotis.

### **Actions à suivre**

- Dispositif anti bruit sur la Rocade. (bornage fait et réalisation imminente)
- Rue des Hortensias – l'interdiction de stationner, malgré la bande jaune, n'est pas respectée. Des PV pour stationnement irrégulier devraient calmer les contrevenants.
- La création d'un terrain de boules au Clos Joli est acceptée. Il devrait voir le jour prochainement.
- Les travaux prévus sur le chemin des Roses sont toujours en attente. (Propriétaire parti à l'étranger et non joignable).
- Le terrain au 27, Avenue des Bruyères est toujours insalubre. Monsieur Becker nous signale que la police municipale est passée.
- Le stationnement gênant rue des Capucines n'est pas résolu. Le passage pour piétons dans la rue des Pervenches devrait être réalisé prochainement.

### **Nouvelles demandes**

- Suite à la réfection de la rue des Myosotis, une accentuation de la courbe du virage ajouté au rétrécissement de la voie au niveau du Moulin de Vessac provoque une dangerosité accrue à cet endroit. Les services de la ville étudient une solution, un miroir pourrait être posé pour remédier à ce problème.
- La réfection de la rue des Iris a entraîné un brusque rétrécissement de cette voie à proximité du hameau du Pin. La pose de panneaux « voie rétrécie – céder le passage » est envisagée.
- Une personne réitère sa demande pour l'entretien des fossés de l'Avenue des Bruyères, ainsi que pour les bouches d'égouts inaccessibles car se trouvant sous l'enrobé. Cette demande a été transmise à la Mairie.
- Une bande blanche « Stop » est à repeindre à l'intersection de la rue des Passiflores avec la rue des Iris.

- On nous signale que le court de tennis et les espaces verts du Clos Joli ne sont pas entretenus.
- Plusieurs véhicules sont constamment en stationnement gênant dans la rue des Volubilis face à l'entreprise Gevreau. Monsieur Becker va demander que le stationnement de ces véhicules soit déplacé sur les parkings près du cimetière.
- Le courrier d'un riverain signalant des problèmes de dangerosité rue des Pervenches a été transmis à la Mairie.
- Le projet de déchetterie prévu au rond point de Beaulieu ne peut aboutir en raison des contraintes imposées par la loi Littoral. Pour info les déchetteries de Royan et de Chaillevette sont ouvertes sans interruption de 8h30 à 18h30 jusqu'au 29 septembre.

Vos déléguées  
G. Boyer et A. Sterckx